

Référendum contre la modification de la loi sur l'énergie nucléaire (LENU) du 19 juin 2026

GR

Ce formulaire est réservé aux signataires d'une même commune politique.

Ne pas remplir les champs gris - Expiration du délai référendaire 8 octobre 2026

N° postal:		Commune politique:			Canton:			
Nr.	Nom/Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)		Rester informé	Signature manuscrite		Contrôle (laisser en blanc)
1					<input type="checkbox"/>			
2					<input type="checkbox"/>			
3					<input type="checkbox"/>			
4					<input type="checkbox"/>			
5					<input type="checkbox"/>			

Tous les champs sont obligatoires

Important: veuillez renvoyer ce formulaire le plus rapidement possible, même s'il n'est que partiellement rempli.

Publiée dans la Feuille fédérale le 30 juin 2026: Les citoyen·nes suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la modification du 19 juin 2026 de la loi sur l'énergie nucléaire (LENU) soit soumise au vote du peuple. Seuls les électeurs·rices ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Quiconque se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou quiconque falsifie le résultat d'une récolte de signatures est puni, selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal, d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Le comité référendaire se chargera d'obtenir l'attestation de la qualité d'électeur ci-dessous.
 Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que le nombre suivant de signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.
Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu: _____ Signature manuscrite: _____ Nombre: _____
 Date: _____ Fonction officielle: _____

Sceau: _____

Nous vous prions de bien vouloir renvoyer cette liste sans délai à: Coalition «Non aux nouvelles centrales nucléaires», Case postale, 8036 Zurich. Il n'est pas nécessaire de remplir la liste dans son intégralité; nous vous remercions pour chaque signature. Pour plus d'informations et pour obtenir des formulaires de signature, rendez-vous sur www.stop-nucleaire.ch

Vous trouverez ici notre politique de confidentialité: greenpeace.ch/fr/protection-des-donnees



Coalition
 «Non aux nouvelles
 centrales nucléaires»
 Case postale
 8036 Zurich

Référendum contre la modification de la loi sur l'énergie nucléaire (LENU)

De nouvelles centrales nucléaires...

- 1. ... maintiennent la Suisse dépendante des importations d'uranium.** Seule une énergie locale issue du soleil, du vent et de l'eau garantit notre autonomie en cas de conflits ou de crises.
- 2. ... font exploser les prix de l'électricité.** Une nouvelle centrale nucléaire coûte au moins 25 milliards de francs. C'est nous, les citoyen·nes, qui devons payer pour ces coûts avec nos impôts et des factures d'électricité plus élevées.
- 3. ... freinent le développement des énergies renouvelables qui ont pourtant fait leurs preuves.** Chaque franc investi dans une nouvelle centrale nucléaire manque au développement des énergies renouvelables, à la fois bon marché et propres.
- 4. ... constituent un danger et rendent la Suisse vulnérable en cas de guerre.** Un accident nucléaire aurait des conséquences catastrophiques pour un pays aussi densément peuplé.
- 5. ... génèrent davantage de déchets hautement radioactifs.** Ceux-ci restent dangereux pendant un million d'années. Il n'existe aucune solution à ce problème. Ce sont les générations futures qui en subiront les conséquences.



GAS/ECR/ICR
 nicht frankieren
 ne pas affranchir
 non affrancare